

Décision

Générale

colonial

Décision n° 588 12/06/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence d'un mois à solde entière pour en jouir à Djibouti est accordé à Mohamed Andia, infirmier, 6e échelon de l'A. M. I.